

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») définissent les modalités et conditions dans lesquelles Bonsignore Thomas, indépendant à titre complémentaire immatriculé sous le numéro d'entreprise 1035664050, domicilié à Av. du 23 août 32, ci-après dénommé « le Prestataire », fournit des prestations de création et de gestion de site internet à ses clients professionnels, ci-après dénommés « le Client ». Toute commande de prestation (devis signé, bon de commande) implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV par le Client.

Article 1 – Objet

Les présentes CGV ont pour objet de définir les droits et obligations respectifs du Prestataire et du Client dans le cadre de la fourniture, par le premier au second, d'un site internet et des services associés décrits à l'article 2. Elles s'appliquent à l'exclusion de toute autre condition, notamment celles pouvant figurer dans les documents du Client, sauf accord écrit et exprès du Prestataire.

Article 2 – Prestations incluses

L'offre « Site internet complet » comprend, pour un abonnement annuel de 120 € :

- la conception et la création sur mesure du site internet ;
- un ou plusieurs entretiens en visioconférence destinés à définir les besoins du Client et à assurer le suivi du projet ;
- la maintenance technique du site pendant toute la durée du contrat ;
- l'hébergement du site ;
- l'enregistrement et le renouvellement annuel du nom de domaine.

Toute prestation non listée ci-dessus (à titre d'exemple : reportage photographique professionnel) fait l'objet d'un devis distinct, conformément à l'article 12.

Article 3 – Durée et reconduction

Le contrat est conclu pour une durée initiale d'un an à compter de la date de mise en ligne du site (ci-après « date anniversaire »). Il est reconduit tacitement par périodes successives d'un an, sauf résiliation notifiée par l'une des parties dans les conditions prévues à l'article 4.

Article 4 – Résiliation

4.1 – Résiliation par le Client. Le Client peut résilier le contrat à tout moment moyennant un préavis de 30 jours avant la date anniversaire, notifié par écrit (courrier électronique ou postal) au Prestataire.

4.2 – Résiliation par le Prestataire, sans faute du Client. Si le Prestataire résilie le contrat pour un motif qui ne résulte pas d'un manquement du Client (cessation d'activité, réorientation

professionnelle ou tout autre motif propre au Prestataire), le Client se voit transférer, sans frais et dans un délai de 30 jours ouvrables, l'intégralité des droits sur le site, le code source et le nom de domaine, conformément aux modalités de transfert prévues à l'article 10.

4.3 – Résiliation pour manquement du Client. En cas de non-paiement ou de manquement grave du Client à ses obligations, le Prestataire peut, après mise en demeure écrite restée sans effet pendant 15 jours, suspendre l'accès au site puis résilier le contrat. Dans cette hypothèse, aucun transfert gratuit n'est dû par le Prestataire ; seule l'option de rachat prévue à l'article 10 permet au Client d'obtenir la propriété du site et du nom de domaine.

Article 5 – Prix et modalités de paiement

5.1 – Prix. Le prix de l'abonnement annuel est fixé à 120 €. Le Prestataire relevant du régime de la franchise de taxe, la TVA n'est pas applicable sur les factures émises.

5.2 – Échéance de paiement. L'abonnement annuel est payable à la date anniversaire du contrat, sur base de la facture émise par le Prestataire. Le Client dispose d'un délai de 7 jours calendrier à compter de la date anniversaire pour procéder au paiement.

5.3 – Renouvellement anticipé. Le Client peut renouveler son abonnement par anticipation de la date anniversaire. Tout paiement effectué par anticipation est définitivement acquis au Prestataire et ne peut faire l'objet d'un remboursement, y compris en cas de résiliation ultérieure par le Client.

5.4 – Défaut de paiement dans le délai. À défaut de paiement dans le délai de 7 jours visé à l'article 5.2, le Prestataire se réserve le droit de suspendre l'accès au site jusqu'à régularisation, l'accès étant rétabli dans les meilleurs délais après réception du paiement. Cette suspension s'exerce sans préjudice des modalités de résiliation pour manquement prévues à l'article 4.3.

Article 6 – Indexation des prix

Le prix de l'abonnement n'est soumis à aucune indexation automatique. Il ne peut être révisé que si les coûts directs supportés par le Prestataire pour l'exécution du contrat (frais d'hébergement, de nom de domaine, ou de tout autre service tiers dont le Prestataire n'est pas responsable) font eux-mêmes l'objet d'une augmentation. Toute révision de prix est notifiée au Client par écrit, accompagnée des justificatifs correspondants, au moins 30 jours avant son entrée en vigueur. Le Client conserve, dans tous les cas, la faculté de résilier le contrat s'il refuse cette révision, selon les modalités de l'article 4.

Article 7 – Responsabilité et disponibilité du site

7.1 Le Prestataire s'engage à intervenir dans les meilleurs délais, et au plus tard le jour ouvrable suivant son signalement par le Client, en cas d'indisponibilité du site relevant de sa responsabilité (erreur de configuration, dysfonctionnement applicatif, etc.). Cet engagement porte sur la réactivité et l'action corrective, non sur une garantie de résolution immédiate lorsque la cause est extérieure au Prestataire.

7.2 Le Prestataire ne pourra être tenu responsable des indisponibilités résultant d'une panne de l'hébergeur ou de tout prestataire technique tiers, indépendante de sa volonté. Un dispositif de

secours est prévu par le Prestataire afin de limiter, dans la mesure du possible, la durée de ces indisponibilités.

7.3 En aucun cas le Prestataire ne pourra être tenu responsable des pertes d'exploitation, pertes de clientèle ou de tout autre dommage indirect subi par le Client du fait d'une indisponibilité du site, quelle qu'en soit la cause.

Article 8 – Délais de livraison

Le délai de mise en ligne initiale du site est indicatif et varie généralement entre une semaine et un mois à compter du premier entretien avec le Client. Ce délai dépend notamment de la réactivité du Client, de la complexité du projet et de ses exigences particulières. Le Prestataire ne pourra être tenu responsable d'un dépassement de ce délai indicatif.

Article 9 – Propriété intellectuelle et nom de domaine

9.1 Le Prestataire est et demeure propriétaire du code source du site ainsi que titulaire des droits d'auteur y afférents, sous réserve de l'option de rachat prévue à l'article 10.

9.2 Le Prestataire est le titulaire (registrar) du nom de domaine associé au site, celui-ci étant inclus dans l'abonnement annuel visé à l'article 2.

9.3 Le Client bénéficie, pendant toute la durée du contrat, d'un droit d'usage complet du site aux fins de l'exploitation de son activité professionnelle, incluant l'accès au site, la mise à jour de son contenu et son exploitation commerciale.

9.4 Les droits moraux d'auteur du Prestataire sur le code source, incessibles par nature, ne sont affectés ni par le présent article ni par l'option de rachat prévue à l'article 10.

Article 10 – Option de rachat

10.1 Le Client peut, à tout moment, racheter l'intégralité de la propriété intellectuelle du site (droits patrimoniaux sur le code source) ainsi que le nom de domaine associé, moyennant le paiement d'un montant forfaitaire unique de 500 €, quel que soit le site concerné.

10.2 Ce rachat inclut : le transfert des droits patrimoniaux sur le code source ; le transfert du nom de domaine vers un compte registrar désigné par le Client ; la remise du code source complet et des accès nécessaires à sa reprise en main, de manière autonome ou par un tiers de son choix.

10.3 Ce transfert est réalisé dans un délai de 30 jours ouvrables à compter du paiement intégral du montant du rachat.

10.4 À compter du rachat, l'abonnement annuel ainsi que les obligations de maintenance et d'hébergement du Prestataire prennent fin, sauf accord distinct entre les parties.

Article 11 – Fourniture de contenu et propriété des médias

11.1 Sauf mention contraire dans le devis, le Client fournit l'intégralité des contenus nécessaires à la création du site (textes, photographies, menus, logos, etc.).

11.2 Lorsque le Client fournit ses propres photographies, il en conserve l'entière propriété.

11.3 Lorsque le Prestataire fait intervenir un photographe pour la réalisation de photographies destinées au site, le Prestataire demeure propriétaire de ces photographies. Le Client bénéficie toutefois, pendant toute la durée du contrat, d'une licence d'usage professionnel gratuite et non exclusive lui permettant d'utiliser ces photographies sur le site ainsi que sur l'ensemble de ses supports professionnels (réseaux sociaux, supports imprimés, etc.). Cette licence prend fin avec le contrat, sauf transfert de la propriété de ces photographies dans le cadre du rachat prévu à l'article 10.

Article 12 – Devis complémentaires

Toute prestation non incluse dans l'offre décrite à l'article 2 fait l'objet d'un devis préalable, accepté par écrit par le Client avant sa réalisation.

Article 13 – Protection des données personnelles (RGPD)

13.1 – Traitement des données. Le Prestataire traite les données à caractère personnel nécessaires à l'exécution du contrat (données d'identification et de facturation du Client) ainsi que, le cas échéant, les données collectées via le site du Client (formulaire de contact, statistiques de fréquentation), conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la législation belge applicable.

13.2 – Qualification des parties. Pour les données propres au Client (identification, facturation), le Prestataire agit en qualité de responsable du traitement. Pour les données des visiteurs du site collectées via des formulaires ou outils de mesure d'audience, le Prestataire agit en qualité de sous-traitant au sens de l'article 28 du RGPD, pour le compte du Client qui demeure responsable du traitement et garantit disposer d'une base légale valable ainsi que d'une information adéquate des personnes concernées, notamment via une politique de confidentialité.

13.3 – Engagements du Prestataire. Le Prestataire s'engage à traiter les données uniquement aux fins de l'exécution du contrat, à mettre en œuvre des mesures de sécurité raisonnables (accès restreint, sauvegardes régulières), à ne pas transférer les données hors de l'Espace économique européen sans garanties appropriées, et à les supprimer ou les restituer au Client à l'issue du contrat, sauf obligation légale de conservation.

13.4 – Droits du Client. Le Client dispose, pour ses propres données, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, exerçable par écrit auprès du Prestataire.

Article 14 – Force majeure

14.1 – Définition. Aucune des parties ne pourra être tenue responsable d'un retard ou d'une inexécution de ses obligations résultant d'un cas de force majeure, entendu comme tout événement imprévisible, extérieur et irrésistible échappant à son contrôle raisonnable, notamment : catastrophe naturelle, incendie, panne généralisée d'un réseau électrique ou de télécommunication, cyberattaque d'ampleur, grève, épidémie, ou décision d'une autorité publique.

14.2 – Notification. La partie affectée par un cas de force majeure en informe l'autre partie dans les meilleurs délais et met tout en œuvre, dans la mesure du raisonnable, pour limiter les conséquences de l'événement sur l'exécution du contrat.

14.3 – Résiliation en cas de force majeure prolongée. Si l'empêchement se prolonge au-delà de 30 jours consécutifs, chacune des parties pourra résilier le contrat par notification écrite à l'autre partie, sans indemnité de part ni d'autre.

Article 15 – Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV, ainsi que tout contrat conclu sur leur fondement, sont régis par le droit belge. Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution relève de la compétence des tribunaux de l'arrondissement judiciaire du siège du Prestataire, sous réserve des dispositions impératives applicables en matière de compétence territoriale entre entreprises.

Article 16 – Modification des CGV

Le Prestataire se réserve le droit de modifier les présentes CGV. Toute modification est notifiée au Client par écrit au moins 30 jours avant son entrée en vigueur et ne s'applique pas rétroactivement aux contrats en cours, sauf acceptation expresse du Client.

Version Juillet 2026